

SWING IN AURILLAC - SAISON 2020/2021

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

Article 1 - Présentation

L'Association « Swing In Aurillac » a pour but de :

- Dispenser des cours de danses sociales de niveau débutant à avancé,
- Organiser des manifestations dansantes : festival, soirées, stages, ateliers, sorties dansantes ...
- Participer à diverses animations visant à faire découvrir les danses sociales

L'Association « Swing in'Aurillac » est présente sur 2 sites :

- Espace Héлитas, locaux gérés par l'association ALC, au 68 boulevard Louis Dauzier à Aurillac
- 14, Rue Meallet de Cours à Aurillac

Le bureau se compose de la façon suivante : (à mettre à jour après le premier bureau qui répartit les rôles)

Président : Bruno Lagarde

Vice-présidente : Fouzia Hamel

Trésorier : Thierry Besse

Trésorier adjoint : Monique Laroussinie

Secrétaire : Véro Vernier

Secrétaire à la communication : Carine Bartholomy

Secrétaire/animatrice : Véronique Barthélémy

Enseignant des lundi et mardi : Fred Veron de Fred'Danses, Montpellier

Enseignant des jeudi : Laurent Ferres de Lo Salsa, Figeac

Site internet : www.swinginaurillac.fr

Facebook : Swing InAurillac

Article 2 – Saison 2020/2021

Les cours sont dispensés du lundi 21/09/2019 jusqu'au mois de juin 2021 (hors vacances scolaires), soit pour 30 sessions du programme ci-dessous, sur l'année scolaire.

Programme

Lundi – Fred	Mardi - Fred	Jeudi - Laurent
Rue Méallet de cours	Espace Héлитas	Rue Méallet de cours
18h30 Bachata 1 & 2 (deux groupes)	18h Salon 1 & 2 (deux groupes)	18h30 Salsa 1 débutant
19h30 Rock 1	19h Swing 1	19h30 Salsa 2 intermédiaire
20h30 Swing 2	20h Rock 2	20h30 Salsa 3 avancé
21h30 Rock RBS en couple	21h Swing Avancé + (sur audition)	21h30 Salsa 4 & Son, Rumba ...*

* Salsa 4 avancé jusqu'à Noël. Si bonne fréquentation, alors jusqu'en juin 2021.

Afin de prendre du plaisir tout au long de l'année, il est vivement préconisé de demander conseil aux professeurs pour connaître sur quel niveau technique s'inscrire.

Informations Rock

- Le cours de Rock-Boogie-Swing (RBS), le lundi soir se fait en couple (les danseurs ne tournent pas).
- Une audition est nécessaire pour participer au cours de Swing Avancé +.

Informations Salsa

- Le cours de Salsa débutant est réservé aux personnes n'ayant jamais pratiqué de salsa.
- Le « Son, Rumba, Suelta » est programmé jusqu'à Noël et pourra durer jusqu'en juin en cas de bonne fréquentation.

Parité Meneur/Mené et création de listes d'attente

Les cours sont limités à 50% de « menés » en plus.

Exemple : pour 20 meneurs (garçons), il ne peut pas y avoir plus de 30 menées (filles).

Pour chaque cours, une liste d'attente recense les personnes en attente de partenaire.

Sur ces listes, l'ordre d'inscription déterminera la priorité d'intégration au cours.

Intempéries

En cas d'annulation d'un cours (intempérie, maladie ...), les cours seront reportés en fin juin 2021 afin d'atteindre le nombre de 30 séances sur la période scolaire.

Article 3 - Inscriptions

Les inscriptions s'effectuent auprès d'Hélicas ou de Swing In Aurillac, en remplissant la fiche d'inscription papier disponible à Hélicas ou bien téléchargeable sur le site internet.

3.1. Pièces obligatoires à fournir :

- Un certificat médical de moins de 3 mois
- Une autorisation parentale pour les mineurs

3.2. Le forfait et les adhésions sont payables au plus tard le jour de la deuxième séance du cours.

3.3. Le forfait et l'adhésion sont payables en espèces ou bien en chèque à l'ordre de Swing In Aurillac.

3.4 L'adhésion à l'association ALC, gestionnaire du centre social Hélicas est payable en espèce ou bien en chèque à l'ordre de ALC Hélicas.

3.5 Le dernier avis d'imposition ou le justificatif de la CAF, doit être obligatoirement fourni afin de calculer le quotient familial à appliquer sur le forfait choisi.

3.6 La carte étudiante ou le certificat de l'établissement d'enseignement, doit être obligatoirement fourni afin de bénéficier du tarif étudiant.

3.7 Il est possible de payer en 4 fois maximum. Les 4 chèques remis lors de l'inscription, seront déposés respectivement aux dates suivantes :

30 septembre 2020

30 novembre 2020

30 janvier 2021

30 mars 2021

Article 4 – Tarifs de la saison 2020/2021

4.1. Adhésion à l'association : 10€

4.2. Adhésion à l'espace Héлитas (association ALC de gestion des locaux d'Héлитas) : 12€

4.3. Adhésion aux cours (tarif soumis au coefficient familial) :

Participation aux cours 2020/2021	QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7
Forfait 1 cours sur 30 séances	145 €	154 €	163 €	172 €	181 €	190 €	199 €
Forfait 2 cours sur 30 séances	251 €	269 €	287 €	305 €	323 €	341 €	359 €
Full Pass : accès aux 12 cours	337 €	364 €	391 €	418 €	445 €	472 €	499 €

4.4. Tarif pour les étudiants

Les étudiants bénéficient du tarif au QF1, sur justificatif d'un certificat de scolarité de leur établissement.

4.5. Tarif pour les couples

Les couples bénéficient d'une remise de 5% sur le cumul des forfaits choisis, après calcul du QF. Les adhésions à l'association et à ALC ne sont pas remises.

Article 5 – Clauses spéciales sur les remboursements

5.1. Les adhésions à l'association Swing In Aurillac et à ALC (gestionnaire des locaux Héлитas) sont non remboursables.

5.2. Les forfaits d'adhésion aux cours sont non cessibles et non remboursables.

5.3. Remboursement partiel possible :

- En cas de causes médicales lourdes. Principalement les hospitalisations et opérations chirurgicales suite à un accident ou une maladie grave, engendrant une immobilisation de plus de 3 mois.
 - o Justificatif médical
- En cas de déménagement à plus de 50 kilomètres d'Aurillac
 - o Justificatif des deux domiciles aux deux dates différentes (avant et après) dans la même année scolaire, avec le même nom de titulaire du contrat.
- En cas de licenciement
 - o Justificatif de pôle emploi et/ou de l'employeur

Sur la base de 30 sessions de cours/an, il est calculé un montant correspondant au prorata temporis des cours restants, puis une retenue de **20 %** est appliquée.